

Arrondissement de SAVERNE
COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 OCTOBRE 2026
à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 01 septembre 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 01 septembre 2026 est adopté.

2. Modifications budgétaires 2026 (Délibération n° 76/2026)

Le conseil municipal valide les modifications budgétaires suivantes :

BUDGET PRINCIPAL 2026					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
Cpt 002	Résultat de fonctionnement reporté	-113.671,64	Cpt 002	Résultat de fonction. reporté	113.671,64
6611	Intérêts des emprunts	7.450,00			
Cpt 023	Virement à la section d'investissement	219.893,28			
Total		113.671,64			113.671,64
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
Cpt 001	Solde d'exécution de la section d'investis. reporté	-28.000,00	10222	FCTVA	-7.170,00
1641	Capital des emprunts	-11.050,00	13	Subvention	-74.000,00
21	Aménagement pumptrack	-180.000,00	1641	Emprunt	-252.046,98
			Cpt 021	Virement de la section de fonctionnement	219.893,28
Total		-219.050,00	Total		-113.323,70

3. Adoption d'un avenant au marché de travaux de la Forêt Sanctuaire
 (Délibération n° 77/2026)

L'avenant n° 1 au marché initial de travaux signé avec l'entreprise « La Couleur des Jardins », attributaire du lot unique du marché de travaux d'aménagement de la Forêt Sanctuaire, est adopté pour un montant de 721,71 €, relatif notamment à la fourniture et mise en œuvre de biochar dans le substrat des fosses de plantation, portant le montant total du marché à 93.721,71 € HT.

4. Travaux d'exploitation forestière 2027 (Délibération n° 78/2026)

Le programme d'exploitation forestière des parcelles 19 et 29, préconisé par les services de l'ONF, est validé par le conseil municipal pour un montant de travaux estimé à 9.300,- € HT, ainsi que le devis des honoraires de l'ONF d'un montant de 2.240,- € HT.

5. Validation de l'état d'assiette des coupes en forêt communale (Délibération n° 79/2026)

En application de l'aménagement forestier en vigueur, le conseil municipal adopte l'état d'assiette 2028 préconisé par les services de l'ONF.

6. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la démission de la secrétaire générale de mairie à compter du 19 octobre 2026, de son remplacement temporaire par un agent itinérant (2 jours par semaine) et de la publication d'un appel à candidature.

7. Octroi de subvention pour les séjours nature (Délibération n° 80/2026)

Sur préconisation de la Collectivité européenne d'Alsace, les séjours nature, organisés par les écoles communales et les collèges, bénéficieront d'une subvention communale équivalente à celle accordée par la CeA, soit un montant de 8,- € par enfant et par jour dans la limite de quatre nuitées.

8. Examen de devis

• Remplacement du portail d'un logement

Le projet de remplacement du vétuste portail en bois du logement locatif sis 26 rue du Stade par une structure en aluminium ou en fer forgé est ajourné. Une solution alternative est mise à l'étude.

• Installation d'un abribus

Suite à la destruction de l'abribus du périscolaire, les arrêts bus de la rue de la Mairie seront transférés vers la mairie, où les élèves pourront s'abriter en cas de mauvais temps.

9. Rapport annuel 2025 du service public d'élimination des déchets (Délibération n° 81/2026)

Elaboré par la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue, le rapport annuel 2025 du service public de l'élimination des déchets est acté par le conseil municipal.

10. Adoption du classement du concours 2026 des maisons fleuries (Délibération n° 82/2026)

Sur proposition du jury, le classement 2026 des maisons fleuries est adopté. Chaque lauréat se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 50,-€.

11. Convention avec l'association arboricole pour l'aménagement d'un verger école

Les conseillers municipaux donnent leur accord de principe pour la création d'un verger école dans les jardins du presbytère. Une convention de mise à disposition devra être négociée et formalisée avec l'association arboricole.

12. Changement de dénomination d'une place ou d'une voirie communale (Délibération n° 83/2026)

Afin de rendre hommage à l'œuvre de l'Abbé Antoine GAPP, né à Oermingen, fondateur de la congrégation des Sœurs de la Providence de St-André à Peltre (57), les jardins du presbytère prennent l'appellation « Jardin de l'Abbé Gapp ».

13. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation d'une sortie en forêt animée par l'ONF,
- Modalités de vente aux enchères des fonds de coupe de bois de chauffage,
- Equipement et positionnement des arrêts bus sur la RD 919,
- Bilan de la rentrée scolaire (49 enfants sur deux classes) et perspectives 2027...

Cette liste des décisions est affichée le 16 octobre 2026 en mairie et publiée le 16 octobre 2026 sur le site internet de la commune.

*Le maire,
Simon SCHMIDT*